

CHAMBRE DES COMMUNES

DEMANDE D'IMPRESSION DU DÉCRET
C.P. 1956/1712 EN APPENDICE
AU HANSARD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le premier ministre demanderait-il le consentement de la Chambre en vue de faire imprimer en appendice au hansard de ce jour le décret C.P. 1956/1712 qu'il a déposé hier et qui renferme l'ordonnance mettant certaines troupes en activité de service? J'aurais peut-être dû faire cette proposition hier. Quoi qu'il en soit, cette ordonnance me semble assez importante pour qu'on puisse s'y reporter plus facilement qu'on ne peut le faire en ce moment. Je m'en suis procuré un exemplaire, mais je pense quand même qu'il y aurait intérêt à faire paraître ce document en appendice au hansard de ce jour.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Si les députés estiment qu'il serait plus commode de disposer de ce texte sous forme d'appendice, et si la Chambre consent à l'unanimité à ce que je fasse une proposition en ce sens, je formulerai volontiers une telle proposition. On peut se procurer des exemplaires de ce document au bureau du conseil privé; mais, si les députés estiment qu'il serait plus commode de l'avoir sous forme d'appendice aux *Procès-verbaux*...

M. Knowles: Au hansard.

Le très hon. M. St-Laurent: ... au hansard, le Gouvernement n'y voit pas d'objection. Cela ne constituera qu'une très faible dépense et la chose peut se faire s'il convient aux honorables députés qu'il soit publié sous cette forme. J'imagine que ce serait également commode pour ceux qui reçoivent le hansard qu'il soit publié en appendice. La Chambre serait peut-être d'avis que Votre Honneur mande à l'éditeur des *Débats* de l'annexer au hansard d'aujourd'hui.

M. l'Orateur: Si tel est l'avis de la Chambre, je le ferai volontiers. Je suis sûr que le greffier en a déjà pris note et qu'on s'occupera de la question.

(Voir à l'appendice, page 108, le texte du décret du conseil.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, interrompue le lundi 26 novembre, sur la motion de M. Légaré tendant à l'adoption d'une adresse à Son Excellence le gouver-

neur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que sur l'amendement de l'honorable M. Rowe.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, avant que soit levée la séance, hier soir, j'avais signalé à quel point il est regrettable que le Gouvernement du Canada se soit si peu inquiété, plus tôt cette année, de la question de Suez. J'ai rappelé les événements qui se sont passés dans cette région et j'en étais à la saisie illicite du canal par l'Égypte. Je poursuivrai aujourd'hui dans la même veine et signalerai que, pendant tout ce temps et depuis la saisie du canal, la Russie a constamment accumulé des armes en Égypte.

Hier, le premier ministre n'a pas tenté de nier cela. Il en était d'ailleurs incapable. Les journaux nous disent aujourd'hui qu'une semblable accumulation d'armes se fait en Syrie.

Le 29 octobre, craignant une attaque imminente de tous les côtés, Israël s'est attaqué aux Égyptiens. Le Royaume-Uni et la France ont mis les deux pays en demeure de cesser le combat dans les 12 heures, je pense, sans quoi ils occuperaient la zone du canal de Suez. Le Royaume-Uni avait parfaitement le droit d'occuper la zone du canal dans l'éventualité d'un danger de guerre. Il le possédait aux termes d'une entente anglo-égyptienne signée, sauf erreur, en octobre 1954.

Quelle a été la réaction de l'Égypte? Ce pays a immédiatement pris des mesures en vue de bloquer le canal, initiative très irréflicie. L'Égypte a coulé plusieurs navires dans le chenal et cependant elle demande aux autres nations, dont le Canada, de défrayer le déblocage du canal. Il sera intéressant de savoir combien le Canada va payer pour participer à cette opération. Il était très étrange hier que le premier ministre de ce pays n'ait pas eu un mot à dire pour condamner le blocage du canal par l'Égypte ou les autres actes de ce pays. Toute son attitude envers l'Égypte est incroyablement peu sévère. Cependant, dès que le Royaume-Uni et la France agissent, le Canada s'empresse de les condamner.

Au Canada, l'homme de la rue se demande aujourd'hui, et il se le demande depuis que le Gouvernement a adopté cette attitude, pourquoi le Canada a donné l'exemple en attaquant ses amis. Le premier ministre sourit. Il semble croire qu'il y a de quoi rire.

Le très hon. M. St-Laurent: Je suis porté à croire que l'honorable député s'imagine des choses qui ne se sont jamais produites.

M. Green: Bien, si le premier ministre refuse de me croire, il croira peut-être ce qu'a dit un grand journal libéral du Canada, le *Sun de Vancouver*. J'ai ici, sous les yeux, un